

Vos rendez-vous

DATE	HEURE	INTERVENANT
----/----/----	----H----	

NOUS CONTACTER



02 96 01 80 44

Permanence téléphonique
Du Lundi au Vendredi - de 9h à 12h

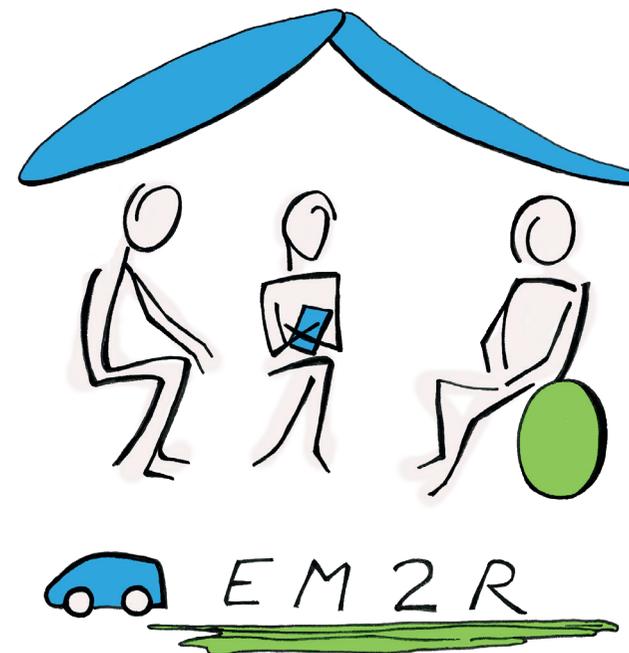
Par mail : em2r.ch-stbrieuc@armorsante.bzh

Par courrier

Dr Frédérique LEBLANCHE
Equipe Mobile de Réadaptation et
Réinsertion Service MPR
Hôpital Yves le Foll
10 rue Marcel Proust
22027 Saint-Brieuc Cedex 1

Équipe Mobile de Réadaptation et Réinsertion

Livret patient



Maintenir le lien à domicile



Madame, Monsieur,

Suite à la demande de votre médecin ou du professionnel de santé qui vous suit, l'Équipe Mobile de Réadaptation et Réinsertion va intervenir chez vous.

Notre objectif est d'améliorer votre maintien à domicile en faisant un lien avec l'hôpital et si besoin avec d'autres structures médico-sociales.

Nous intervenons de façon ponctuelle pour construire votre projet et coordonner votre parcours de soins.

Nos actions seront définies au début de la prise en charge.

Plusieurs intervenants pourront vous contacter en fonction de vos besoins

- médecin MPR,
- cadre de santé,
- ergothérapeute,
- assistante sociale,
- secrétaire,
- infirmière de coordination

- Lorsque nous aurons terminé notre intervention, vous recevrez un courrier qui sera aussi envoyé aux correspondants médicaux.

N'hésitez pas à nous contacter tout au long de la prise en charge si vous avez des questions.



L'Équipe
Mobile de
Réadaptation et
Réinsertion

UNE QUESTION ?

BESOIN D'UN CONSEIL ?

APPELEZ-NOUS !



02 96 01 80 44

Permanence téléphonique
Du Lundi au Vendredi - de 9h à 12h



Notre équipe

Le médecin de Médecine Physique et de Réadaptation :

- établit le projet d'intervention et coordonne l'équipe mobile afin de répondre au mieux à votre problématique,
- prescrit le matériel, les aides techniques et les interventions des professionnels de santé,
- établit les certificats médicaux suivant les indications d'orientation ou de demandes de prestations,
- assure le lien avec les correspondants médicaux.

L'infirmière de coordination :

- recueille et relaie les informations à l'équipe,
- coordonne les actions avec les partenaires extérieurs.

Les ergothérapeutes :

- évaluent, préviennent, réduisent ou suppriment les situations de handicap en tenant compte de vos habitudes de vie et de votre environnement,
- préconisent les aides techniques, les aides humaines et les modifications matérielles afin de maintenir et de développer votre indépendance et votre autonomie.

L'assistante sociale

- réalise une évaluation sociale de votre situation,
- vous informe, vous conseille et vous oriente,
- peut vous accompagner dans vos démarches et se mettre en lien avec les partenaires et organismes concernés, sur le temps de la prise en charge.

La secrétaire :

- assure le fonctionnement administratif.

Afin d'évaluer notre travail et d'améliorer nos pratiques, nous vous remettons un questionnaire en fin de prise en charge.